

Section Culture Générale



Cheffe de section Mme Céline Coquoz

Tél : 027 606 07 20

E-mail : celine.coquoz@epasc.ch



LA CG TIENT COMPTE :

- de l'évolution rapide de la société en général et du monde professionnel en particulier
- de l'individualisme qui se renforce sur le plan social et d'un monde professionnel qui demande davantage de connaissances et de savoir-faire spécialisés.

LA CG VISE À :

développer des capacités, des connaissances et des dispositions spécifiques pour s'orienter au mieux dans la vie et la société actuelle; préparer au mieux les apprentis pour leurs vies professionnelles et privées futures.

LA CG EST ENSEIGNÉE PENDANT TROIS HEURES HEBDOMADAIRES, RÉPARTIES SUR DEUX DOMAINES :

- Société, qui comprend les aspects tirés du droit, de la politique, de l'économie, de la culture
- Langue et communication, qui regroupe les compétences linguistiques, personnelles et sociales, méthodologique et de communication

LA CG EST UN ENSEIGNEMENT THÉMATIQUE QUI RECOUVRE 8 ASPECTS :

- Culture
- Droit
- Ecologie
- Economie
- Ethique
- Identité et socialisation
- Politique
- Technologie

LA CG ABORDE LES THÈMES SUIVANTS :

Thème 1	Droits et devoirs de l'apprenti
Thème 2	Milieu social et culturel
Thème 3	La communication
Thème 4	La consommation
Thème 5	Aperçu de la Suisse
Thème 6	Economie suisse
Thème 7	Demain, une famille

Thème 8	Le logement
Thème 9	Enjeux mondiaux
Thème 10	Le monde du travail

LA NOTE DE CG POUR L'OBTENTION DU CFC EST CALCULÉE
COMME SUIT :

- un examen standardisé écrit (valeur 1/3)
- la création d'un travail personnel écrit et sa défense orale devant deux experts (valeur 1/3)
- la moyenne des semestres des années précédentes (valeur 1/3).